



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-53740>

Département(s) de publication : **49**

Annonce n° **26-53740**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49)

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Prestation de nettoyage de divers locaux

Description : La réalisation de prestations de nettoyage des bâtiments de la Ville d'Angers, d'Angers Loire Métropole (ALM) et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Identifiant de la procédure : 890fcf6d-5be7-48ef-b76a-7cbea49f95bb

Identifiant interne : G26BATMDNETTOYAGELOCAUX

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : oui

Justification de la procédure accélérée : Procédure 100 % accélérée

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90910000 Services de nettoyage

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 4,489,200 Euro

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 6

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 6

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Locaux Ville d'Angers

Description : les sites à nettoyer sont des bâtiments tertiaires des bureaux, des locaux administratifs, des établissements recevant du public, des locaux techniques et des établissements médicaux sociaux, dont les EHPAD

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,140,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,280,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Locaux d'Angers Loire Métropole

Description : les sites à nettoyer sont des bâtiments tertiaires des bureaux, des locaux administratifs, des établissements recevant du public, des locaux techniques et des établissements médicaux sociaux, dont les EHPAD

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,246,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 2,492,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Locaux du Centre Communale d'Action sociale

Description : les sites à nettoyer sont des bâtiments tertiaires des bureaux, des locaux administratifs, des établissements recevant du public, des locaux techniques et des établissements médicaux sociaux, dont les EHPAD

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90910000 Services de nettoyage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 460,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 920,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Nettoyage des vitres

Description : Le lot 4 concerne l'ensemble des bâtiments du groupement pour des opérations particulières de nettoyage des vitres

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 320,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 640,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de

tarifs par le titulaire Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Groupement scolaire et Espace Frédéric Mistral (Réservé EI)

Description : Pour les lots, une partie des bâtiments est constituée de groupes scolaires, d'écoles maternelles et primaires, d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et d'accueils de loisirs

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 892,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,784,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Oui

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel. Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire. Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement. Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement. Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : tribunal administratif de Nantes

Organisation chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : tribunal administratif de Nantes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : Groupes scolaires (réservé EA)

Description : une partie des bâtiments est constituée de groupes scolaires, d'écoles maternelles et primaires, d'accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) et d'accueils de loisirs maternels. Ces prestations font l'objet de lots réservés

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90910000 Services de nettoyage

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 431,200 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 862,400 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : Le marché sera renouvelé dans 4 ans

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

Critère :

Type : Qualité

Description : Qualité

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://alm.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://alm.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 06/07/2026 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Oui

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Montage financier : Les prestations récurrentes et/ou périodiques sont rémunérées sous forme de forfaits mensuels ou annuels, établis sur la base des prix unitaires figurant au Bordereau de Prix Unitaires (BPU). Les prestations particulières ou occasionnelles sont rémunérées sur la base des quantités réellement exécutées, appliquées aux prix unitaires du BPU. Les prestations non prévues au BPU peuvent faire l'objet d'un devis préalable, soumis à l'accord du pouvoir adjudicateur. Elles doivent conserver un caractère exceptionnel Les prix du bordereau des prix unitaires pourront être ajustés annuellement à la date anniversaire de démarrage du marché en fonction des propositions d'évolution de tarifs par le titulaire Paiement des prestations par virement administratif dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement Les prestations sont financées par autofinancement des membres du groupement Une avancée sera versée dans les conditions prévues au CCAP

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation chargée des procédures de recours : Angers Loire Metropole (49)

Informations relatives aux délais de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R.551-7 du CJA; recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R.421-1 à R.421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat); recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Angers Loire Metropole (49)

Organisation qui traite les offres : Angers Loire Metropole (49)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Angers Loire Metropole (49)

Numéro d'enregistrement : 24490001500011

Adresse postale : 83 rue du Mail - BP 80011

Ville : ANGERS cedex 02

Code postal : 49020

Subdivision pays (NUTS) : Maine-et-Loire (FRG02)

Pays : France

Adresse électronique : marches.dag@angersloiremetropole.fr

Téléphone : +33 241055000

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6, allée de l'île Gloriette CS 24111

Ville : Nantes CEDEX

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : +33 255101002

Adresse internet : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <http://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c28c487b-f57e-4c57-a48f-df8b1cb0b924 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 01/06/2026 à 17:58

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 01/06/2026